

Publié le 28 décembre 2011 à 08h23 | Mis à jour le 28 décembre 2011 à 08h23

## «La religion n'a pas d'affaire là-dedans»



Atteinte de sclérose latérale amyotrophique, Ginette Leblanc demande la légalisation du suicide assisté.

Photo: François Gervais



**Brigitte Trahan**  
Le Nouvelliste

(Trois-Rivières) Ginette Leblanc conserve un visage radieux et un sourire contagieux même si l'Alliance des chrétiens en droit a décidé de lui mener la vie dure dans sa lutte pour légaliser le suicide assisté au Canada.

Confinée dans un fauteuil roulant de 13 000 \$ qu'elle a pu emprunter grâce à un programme gouvernemental, la Trifluvienne de 47 ans laisse déborder un brin de colère en voyant se dresser devant elle cet obstacle. «Ils n'ont pas d'affaire là-dedans. La religion n'a pas d'affaire là-dedans», résume-t-elle en tirant sur sa jambe droite dans une tentative de changer un

peu son corps de position.

Le muscle de sa cuisse pend sous son fémur décharné. Il n'a plus de tonus. Sa main gauche est crispée. Un support orthopédique s'imposera bientôt pour éviter que les doigts se recroquevillent irrémédiablement. Il lui faut maintenant presque une journée complète pour récupérer d'une simple douche. «Les muscles de mon cou sont en train de me lâcher», explique-t-elle.

La semaine dernière encore, elle a eu envie d'en finir, toute seule, pendant qu'elle est encore capable de passer à l'acte par elle-même. «Mais j'ai peur», confie cette femme atteinte de sclérose latérale amyotrophique, une maladie dégénérative incurable.

«J'ai peur de ce qu'il y a de l'autre côté; peur d'être séparée des gens que j'aime quand je serai morte. Par contre, quand je serai morte, je n'aurai plus de douleurs», dit-elle, visiblement exaspérée d'avoir mal.

«Quand je m'habille, il faut que je fasse très attention de ne pas tomber sur le dos dans mon lit. Ça fait horriblement mal, comme lorsqu'on a une barre dans le dos. Et je ne suis plus capable de me relever», raconte-t-elle.

Pour passer le temps, elle navigue sur le web. «De ce temps-là, je m'informe sur les cas d'expériences de mort imminente, les gens qui sont morts cliniquement, qui ont vécu des choses étranges de l'autre côté et qui sont revenus. Je ne sais pas trop à quoi m'accrocher. On n'a pas de certitudes sur ce qui se passe après la vie, ni avec la science, ni avec la religion», constate-t-elle.

Quand elle voit que des groupes religieux veulent lui mettre des bâtons dans les roues en Cour suprême du

Canada, elle avoue que la colère monte en elle.

«Je voudrais juste que ces gens passent une semaine dans mon fauteuil roulant. Ils ne sont même pas venus me consulter. J'ai tout de même un droit de regard sur ma vie», fait-elle valoir.

Ginette Leblanc ne cache pas qu'elle commence à craindre, désormais, pour l'issue de sa cause devant le plus haut tribunal du pays. Elle appréhende que le gouvernement Harper et ses positions de droite viennent influencer les juges dans ce dossier, «surtout si des groupes religieux arrivent dans le décor avec leur morale», fait-elle valoir.

«On nous dit qu'on vit dans un pays libre, mais on n'est pas libre. Je pensais que ça aurait été plus simple que ça», dit-elle, sans s'avouer vaincue pour autant.

Au rythme où se dégrade sa santé, Ginette Leblanc n'a qu'un seul souhait: que sa cause soit entendue cette année, en 2012, le plus vite possible et que les Canadiens malades comme elle puissent avoir enfin le droit de mourir dans la dignité, comme c'est le cas dans plusieurs autres pays occidentaux.

Les pieds horriblement enflés par le manque de circulation sanguine, Ginette Leblanc essaie entre-temps de tirer le meilleur de chaque journée qu'il lui reste à vivre. «Je reçois à Noël», annonce-t-elle avec la joie candide d'un enfant qui entre dans un magasin de bonbons. «Je le fais pour ma fille. Elle aime ça», dit-elle.

Ils seront une quinzaine chez elle, des neveux et nièces pour la plupart. «J'ai réservé un buffet», précise-t-elle puisqu'il est devenu difficile de se faire à manger. «J'ai des cadeaux pour tout le monde. J'adore faire plaisir aux autres», raconte-t-elle.

Son aidant naturel et ami, Claude, sera présent, bien évidemment. Ginette Leblanc a toujours souhaité pouvoir mourir à la maison, au moment où elle n'en pourra plus d'endurer les souffrances, mais à moins que la Cour suprême tranche au plus vite, sa fin risque de ne pas se dérouler comme prévu. «Je ne sais même pas si Claude va être capable de tenir jusqu'au bout, à la maison. Pour l'instant, ça va. Je suis relativement autonome. Mais ça ne sera pas toujours comme ça», dit-elle. «J'ai bien peur d'être obligée d'aller dans une institution. Et là, les médecins vont probablement tout faire pour que je vive le plus longtemps possible. Je ne veux pas ça.»

Il n'y a donc qu'un seul cadeau qui puisse convenir à Ginette Leblanc, cette année. Celui de la liberté, celle que seule la Cour suprême pourrait lui accorder.

Partager

Recommander

1

Tweeter

6

0

publicité

### Annonces Google

#### Occasions à ne pas rater

Des milliers de véhicules au Québec Des occasions incroyables !  
autoHEBDO.net

#### Condos luxueux à Québec

Condos de luxe spacieux et tendance à 5 minutes des ponts de Québec.  
www.lesignaturecondominium.com/

#### Wallpaper Sample Books

Designer Quality. Custom made. Fast Service. Call for quote.  
www.DominionSample.com

